

Formacode : 31701

CADRE LÉGAL

Art. L. 4221-1 à 5 du Code
et R. 4121-1 du travail.



TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.
En intra-entreprise : sur devis.



OBJECTIFS

- Identifier et prévenir des risques liés au travail en hauteur.
- Utiliser et vérifier efficacement un harnais antichute.
- Connaître la réglementation liée au travail en hauteur.

PUBLIC VISÉ

Toute personne devant utiliser un harnais antichute pour réaliser des travaux en hauteur.



MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique projetée, de vidéos explicatives et d'un parcours d'exercice pour la partie pratique.

La formation est animée par un formateur à jour de ses compétences.

MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.
- Parcours d'aisance en hauteur ou engin approprié.
- Matériels de protection individuel pour les participants.



DURÉE

De 7 heures soit une journée.

NOMBRE DE PARTICIPANT

De 1 à 10 maximum.

VALIDITÉ

En fonction des besoins de l'employeur.

PRÉ-REQUIS

Aucune contre indication médicale pour le travail en hauteur.

SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à toute personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part afin de mettre en place les mesures nécessaires.





PROGRAMME THÉORIQUE

- Le travail en hauteur : la réglementation :
 - Définition du travail en hauteur.
 - Connaître les principes généraux de prévention.
 - Comprendre la notion de risques.
 - Mise à jour de la réglementation sur le travail en hauteur.
- Savoir travailler en sécurité :
 - Savoir identifier les situations de travail à risque.
 - Savoir préparer son intervention.
 - Connaître la marche à suivre en cas de situation dangereuse.
 - Les moyens et méthodes pour limiter les risques.
- Vérifier et utiliser les équipements de sécurité :
 - Savoir réaliser un bilan sécurité sur les moyens de levage de personne.
 - Savoir choisir les matériels à utiliser.
 - Connaître et utiliser les équipements de protection collectifs.
 - Connaître et utiliser les équipements de protection individuel.

PROGRAMME PRATIQUE

- Mise en situation au moyen des équipements de protection collectif et individuel.
- Présentation, vérification et stockage du matériel.
- Contrôle croisé et progression avec les équipements de protection individuel sur un parcours d'aisance ou lors de l'utilisation d'un engin de levage.



ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

La formation est évaluée par le formateur en fin de session par la réalisation d'un cas concret et de questions posées aux participants.

DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation remis par le formateur aux participants à la fin de la formation.

Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget. Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

Que ce soit par mail ou par téléphone, contactez-nous ! Vous trouverez nos coordonnées en bas de cette page.

